

Orléans, le 10 octobre 2023

Le Département du Loiret soutenu par l'État dans son projet d'aménagement de la liaison cyclable Gidy / Saran

Sophie BROCAS, Préfète de la région Centre-Val de Loire, Préfète du Loiret et Marc GAUDET, Président du Département du Loiret, ont visité ce mardi 10 octobre à Gidy un aménagement cyclable et un projet de prolongement réalisé par le Département et cofinancé par l'État.

Dans le cadre de son schéma des mobilités, le Département réalise un aménagement cyclable sécurisé complémentaire entre le carrefour giratoire d'accès à la ZAE de Gidy (rue du Chêne de la Croix) et le carrefour giratoire d'accès aux établissements Servier. Cet aménagement reliera la commune de Gidy à l'ensemble du maillage existant au Nord de la Métropole. La longueur totale de l'aménagement cyclable le long de la RD702 sera de 1 190 m.

L'itinéraire se compose d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 m de largeur sur une longueur de 1 020 m (section courante et liaison depuis le giratoire devant les Laboratoires Servier) et de pistes unidirectionnelles de 2 m de largeur sur une longueur de 170 m (ceinturage des giratoires de la ZAE des Vergers et d'accès à Servier).

L'aménagement est prévu hors chaussée, avec une séparation de plusieurs mètres depuis la partie circulée de la voirie. Le revêtement de surface prévu est un enrobé noir.

Les travaux, d'un montant d'environ 480 000 €, ont débuté le 2 octobre et se dérouleront jusqu'au 20 décembre 2023.

Un soutien fort de l'État aux aménagements cyclables dans le Loiret et en région, avec 6,9 millions d'euros

Depuis 5 ans et le premier plan vélo, l'État et les collectivités locales sont pleinement mobilisés pour favoriser le développement des mobilités douces. Les pistes cyclables et voies vertes ont augmenté de près de 55% depuis décembre 2017 sur l'ensemble de la région et la pratique du vélo de +12 % sur l'année 2022.

Afin de poursuivre cette dynamique, la Préfète de région, en déclinaison des fonds alloués au « plan national vélo et marche 2023-2027 », a annoncé le 25 septembre dernier les 25 collectivités lauréates au 6ème appel à projets « fonds mobilités actives - aménagements cyclables », représentant une aide de l'État de 6,9 millions d'euros (retrouvez les lauréats [ici](#)). Le projet porté par le Département du Loiret de prolonger les aménagements cyclables existants et rejoindre en vélo la zone « Servier » et un accès à la future aire de covoiturage de l'A10, figure parmi ces lauréats.

Au total, près de 130 projets sur 80 territoires de la région font l'objet d'un soutien financier de l'État représentant au total 31 M€ de subvention pour mener à bien leur projet de pistes cyclables ou de stationnements vélo sécurisés.

Enfin, la Préfète de région a également rappelé la réussite du programme AVELO, dont le 3ème appel à projets a été lancé le 15 septembre 2023. Il permettra d'accompagner de nouveaux territoires, notamment ruraux, dans la définition d'une stratégie de développement et dans la promotion de leur politique cyclable. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 15 décembre 2023 (accessible ici).

À propos du Schéma des mobilités du Département du Loiret

Dans le cadre de son projet de mandat 2021-2028, face au contexte d'évolution majeure des pratiques de déplacement, le Département s'est fixé comme priorité d'aménager son territoire en faveur des mobilités douces. Ainsi, lors de la session de décembre 2022, l'Assemblée départementale a voté le schéma départemental de mobilité. Ce schéma de mobilité redéfinit l'organisation globale du réseau et apporte des solutions de mobilités adaptées à chaque bassin de vie du territoire. À terme, grâce au nouveau maillage prévu, chaque usager habitera à moins de 15 km d'un pôle de mobilité. L'ensemble des actions mises en place dans le cadre du schéma départemental permettront de réduire la dépendance à la voiture individuelle et ainsi contribuer à réduire l'empreinte carbone des déplacements à l'échelle du Département. Il contribuera à rééquilibrer les territoires en matière de déplacements. À horizon 2040, ce nouveau réseau de mobilité viendra agréger tous les outils de mobilité décarbonée et partagée.

Contacts presse

Conseil départemental du Loiret

cassandra.germain@loiret.gouv.fr

02 38 25 43 93

Préfecture de région Centre-Val de Loire et du Loiret

02 38 81 40 35

pref-communication@loiret.gouv.fr

DREAL Centre-Val de Loire

02 36 17 41 27

stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr